



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE

pour les zones humides

Relevé de décisions Conseil d'administration du 10 décembre 2020

Présents :

Luc BARBIER
Olivier HUBERT
Michel METAIS
Frédérique TUFFNELL

Jérôme BIGNON
Jean JALBERT
François PINET
Yves VERILHAC

Laurent GODÉ
Geneviève MAGNON
Alain SALVI

Excusés :

Thierry LECOMTE

Assistaient également :

Bastien COÏC Denis BERLEMONT

Décisions prises lors du conseil d'administration du 10 décembre 2020 :

- Validation du compte-rendu du CA du 18 septembre 2020.
- Suite à la dernière assemblée générale, l'exercice comptable en cours a débuté le 1^{er} octobre 2019, sera donc clôturé le 31 décembre 2020.
- Proposition de modification des statuts pour mettre en place l'assemblée générale en visioconférence lorsque cela est nécessaire. Ainsi l'AG pourra être en présentiel, en distanciel, ou en format mixte selon les besoins.
- Sollicitation pour accueillir le séminaire Ramsar 2021.
- Le film Ramsar de 5 minutes est en cours de montage et doit être livré pour le 27 janvier 2021.
- Validation du choix de scénario pour le film Ramsar de 15 minutes
- L'édition 2021 de la JMZH traitera du thème "Zones humides et Eau". Les comités de pilotage pour l'organisation française ont eu lieu le 16 septembre et le 16 novembre. Les éléments de communication de la convention de Ramsar sont également disponibles, autour du slogan "Zones humides et eau : inséparables !"
- La journée de lancement devrait avoir lieu cette année à Pont-Audemer, le mercredi 27 janvier 2021. Cependant, l'incertitude sur la situation sanitaire laisse planer un doute sur son organisation en présentiel. Les différents acteurs locaux se réunissent le 11 décembre après-midi pour statuer sur le maintien ou non de cet évènement. L'association Ramsar France participera aux échanges en visio.
- Envoi du calendrier récapitulatif des actions prévues pour les 50 ans de la convention de Ramsar.



ASSOCIATION
RAMSAR
FRANCE

pour les zones humides

Actualités ZH

Bilan du 12^{ème} séminaire Ramsar (2020)

Le 12^{ème} séminaire Ramsar a eu lieu les 4 et 5 novembre 2020 à distance depuis les studios de Mstream, et coorganisé par la Maison du lac de Grand-Lieu et Ramsar France. Le programme a été remanié à cause de la crise sanitaire, et adapté au format de diffusion type "émission télé" : plus court (2 sessions de 2h), plus cadencé, avec des interventions plus courtes, et la possibilité de poser des questions via un tchat.

Les retours sur ce séminaire ont été très positifs : le format "professionnel" a été salué, comme le travail de l'animatrice et le montage. Les intervenants ont également été félicités. Concernant la fréquentation, 124 personnes ont assisté à la session 1, et 130 à la session 2. Environ 150 personnes ont également visionné les actes vidéo.

Les administrateurs partagent ces retours positifs, et souhaitent que la visio reste disponible pour les années à venir (même lorsque le séminaire sera de nouveau en présentiel), afin de permettre à des personnes de participer à distance.

Loi convention citoyenne sur le climat

Frédérique Tuffnell indique l'arrivée prochaine de la loi "convention citoyenne sur le climat". À cette occasion, il semble important de préparer un argumentaire sur le rôle des zones humides comme solutions fondées sur la nature.

Luc Barbier indique qu'il faut avoir un discours prospectif et positif, qui crée un entraînement, plutôt qu'un constat de dégradation sans précédent.

Sites en cours de labellisation

Plusieurs sites sont en cours de labellisation Ramsar (création ou extension) : Tourbières et lacs de la montagne jurassienne, Étangs de Lindre et Vallée de la Seille (extensions), Val d'Allier bourbonnais, Pinail, Baie d'Audierne, Zones humides de l'Ain, Marais de Brouage, Tourbières du Cézallier et de l'Artense (créations), etc.

Suivi des sites Ramsar labellisés

Au-delà des labellisations passées, en cours et à venir, les administrateurs indiquent qu'il est nécessaire de pouvoir évaluer les sites Ramsar labellisés : mesurer les évolutions de gestion qui ont eu lieu, les changements de pratiques agricoles, les évolutions urbaines etc. Geneviève Magnon indique que la mise à jour des FDR est un de ces outils, et qu'il faut que celles-ci soient à jour pour chaque site.

Laurent Godé ajoute que ce n'est pas parce que Ramsar n'est pas une protection juridique qu'il ne faut pas fortement s'en emparer et le défendre.